



Syndicat **cg**t  
Hôtels de Prestige  
et Economiques



**RASSEMBLEMENT LE 3 JUILLET A 12H**  
devant le Secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité  
Hommes femmes de Mme SCHIAPPA, **Matignon**  
**57 rue de Varenne 75007 Paris.**

**Ci-dessous le courrier adressé ce 26 juin à Mme SCHIAPPA :**

*Madame la Secrétaire d'Etat,*

*Par voie de Presse (le Parisien de Dimanche du 23 juin 2019) vous annoncez que vous allez vous occuper de la condition des femmes de chambre dans l'hôtellerie, particulièrement de celles de la sous-traitance.*

*<http://www.leparisien.fr/economie/marlene-schiappa-je-veux-defendre-les-femmes-de-chambre-22-06-2019-8100399.php>*

*Nous nous en félicitons et vous demandons d'être reçus ce 3 juillet à votre Secrétariat.*

*En effet nous sommes les principaux animateurs des luttes des femmes de chambre avec le syndicat CNT-SO depuis des années (voir le lien dans l'article du Parisien) et il nous apparaîtrait inconcevable de ne pas être partie prenante de vos consultations compte tenu de la connaissance fine que nous avons de ces problématiques.*

*A contrario il semblerait que la délégation de la Fédération CGT des Ports et Docks comprenne un Mr TABARY Jocelyn pour lequel le Conseil de Prud'hommes de Paris vient de juger que ces pratiques de harcèlement des femmes de chambres relèvent du Pénal.*

*Sauf à créer des incidents sa présence dans cette délégation ne nous paraît pas souhaitable.*

*Vous trouverez ci-joint le dit jugement du Conseil de Prud'hommes.*

*Enfin nous avons sollicité Mr François RUFFIN, député de la République, qui connaît bien ces problématiques de sous-traitance pour avoir demandé l'internalisation des nettoyeurs de l'Assemblée nationale ou à tout le moins l'amélioration de leur statut et a soutenu de nombreuses luttes dans ce secteur.*

*Dans l'attente d'une réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, nos salutations distinguées.*

Mr LEVY Claude 0630784776



## **POUR AMELIORER LA CONDITION DES FEMMES DE CHAMBRE, UNE SEULE SOLUTION, LA FIN DE LA SOUS TRAITANCE**

On ne le dira jamais suffisamment : l'hébergement est le cœur de métier dans l'hôtellerie, et la sous-traitance est synonyme de dumping social !

Un hôtel a pour principale activité l'entretien des chambres afin de les mettre à la location des clients, pourquoi donc externaliser ce service alors qu'il constitue l'activité principale ?

La sous-traitance du service d'hébergement a pour objectif de diviser les travailleurs-ses sur le même site, de créer une multitude de statuts et de tirer les salaires vers le bas !

De plus, les salarié-e-s travaillant dans le nettoyage sont souvent des salarié-e-s immigré-e-s ou issues de l'immigration, avec souvent des titres de séjour d'une année, souvent des femmes, parfois seules avec des enfants en bas âges. Les sociétés de propreté connaissant la précarité multidimensionnelles de ces personnes, elles les exploitent sans merci !

**Salarié-e-s ! Un autre horizon est possible ! Internalisation et fin de la sous-traitance !**

Notre syndicat s'étonne qu'outre notre syndicat notre fédération CGT du commerce qui syndique les métiers de l'hôtellerie n'ait pas été appelée pour cette négociation ce qui démontre d'entrée de jeu le parti pris de Mme SCHIAPPA qui veut laisser le gâteau de l'hébergement aux négriers de la sous-traitance.

**ON NE LAISSERA PAS FAIRE ET ON A NOTRE MOT À DIRE !**

**TOUS DEVANT LE SECRÉTARIAT de Mme SCHIAPPA**

**MERCREDI 3 JUILLET 2019 à 12H !**

Clichy le 27 juin 2019